

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-699/SG/CD (rendue exécutoire par arrêté n°71-699/SG/CD du 5 mai 1971)

n°71-699/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Date de publication
5 mai 1971

Numéro JO
n° 10 du 25/05/1971

Date du numéro
25 mai 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 175/7° L du 23 avril 1971, de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas, constatant la nouvelle dénomination d'une compagnie d'assurances qui exerçait déjà son activité dans le Territoire et confirmant l'agrément de l'agent spécial de cette compagnie sous sa nouvelle dénomination.